

# La Gascogne et les nouveaux modes d'organisation territoriale

Le Pays de Béarn et ses voisins



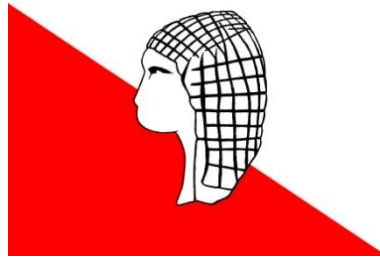
RéGasPro

Introduction

**RÉGION GASCOGNE  
PROSPECTIVE :  
QUI SOMMES-NOUS ?**

# RéGasPro : qui sommes-nous ?

- Émanation de l'ancien Conservatoire de Gascogne



- Plateforme en ligne : [www.gasconha.com](http://www.gasconha.com)

The screenshot shows the homepage of Gasconha.com. At the top left is the logo with the text "Gasconha.com" and "Notre région, c'est la Gascogne !". Below it are navigation tabs for "Mots", "Prenoms", "Noms", and "Lòcs". To the right is a search bar labeled "Rechercher :" with a search button and a dropdown menu showing "Navèth nom !", "Hargouet", and "Hargoet". A map of Gascony is also visible. The main content area is divided into four columns: "Articles" (with a post about "Amassade gascoune de Labastide-Cézéracq"), "Lòcs" (with a photo of a building), "Mots" (with entries for "harga / forge", "saupic / saupiquet", "soc / stillon de labour", and "verga / verge"), and "Articlòts" (with a post about "Dus còps per mes lo dissabte a Aush"). At the bottom right, there is a "Tweets de @ReGasPros" section and a "Région" label.

# Le champ d'action

- Le triangle gascon : Garonne-Océan-Pyrénées

- Continuité
- Complémentarité
- Unité

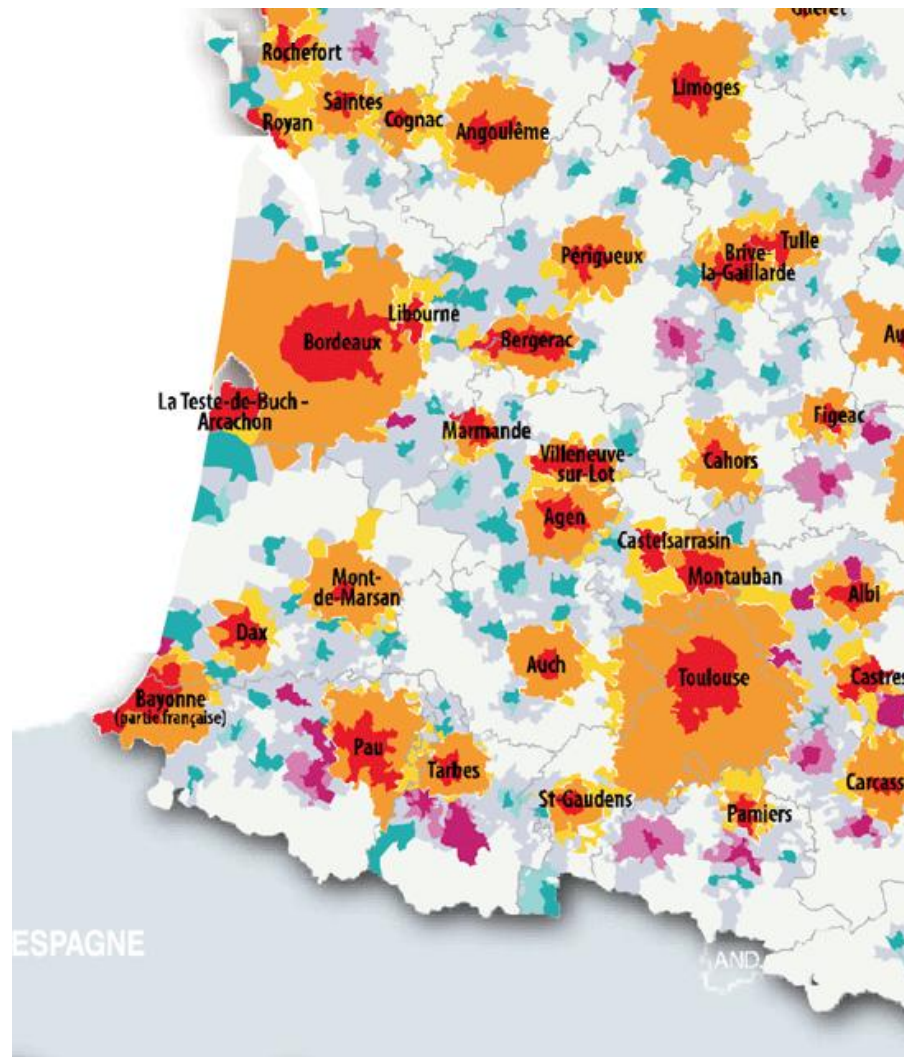
Mais quid aujourd'hui ?



# Quelques constats

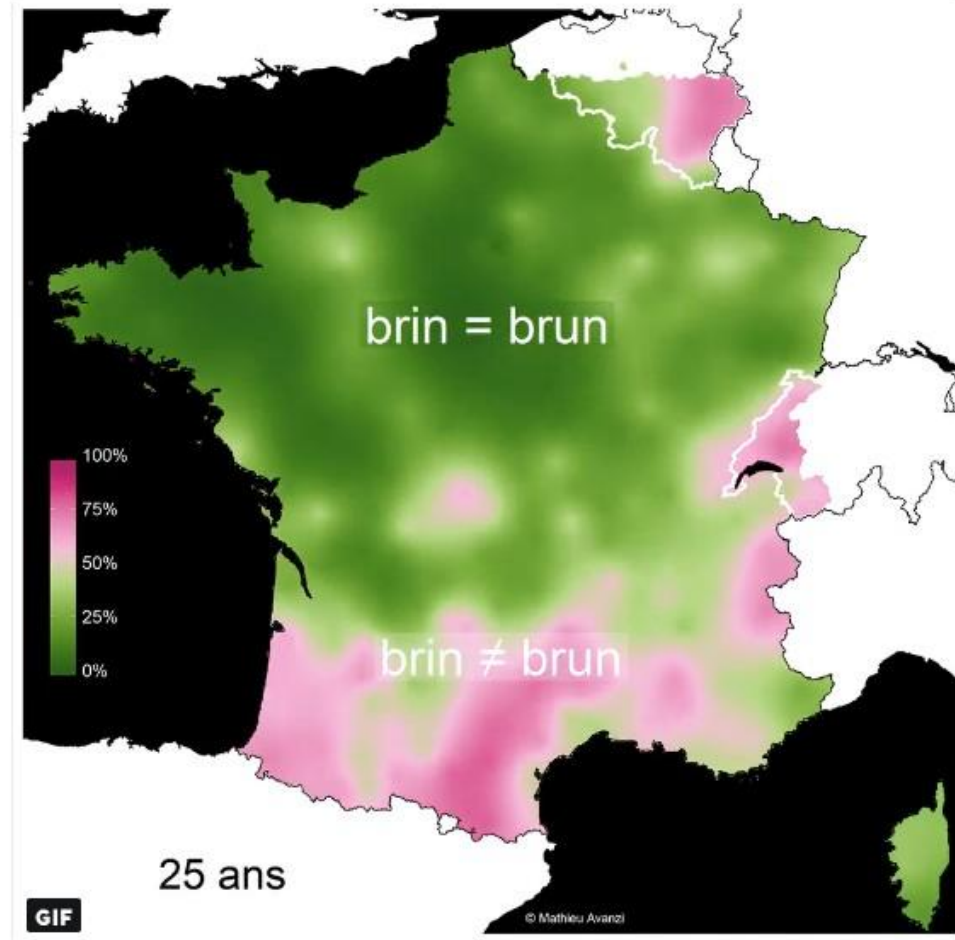
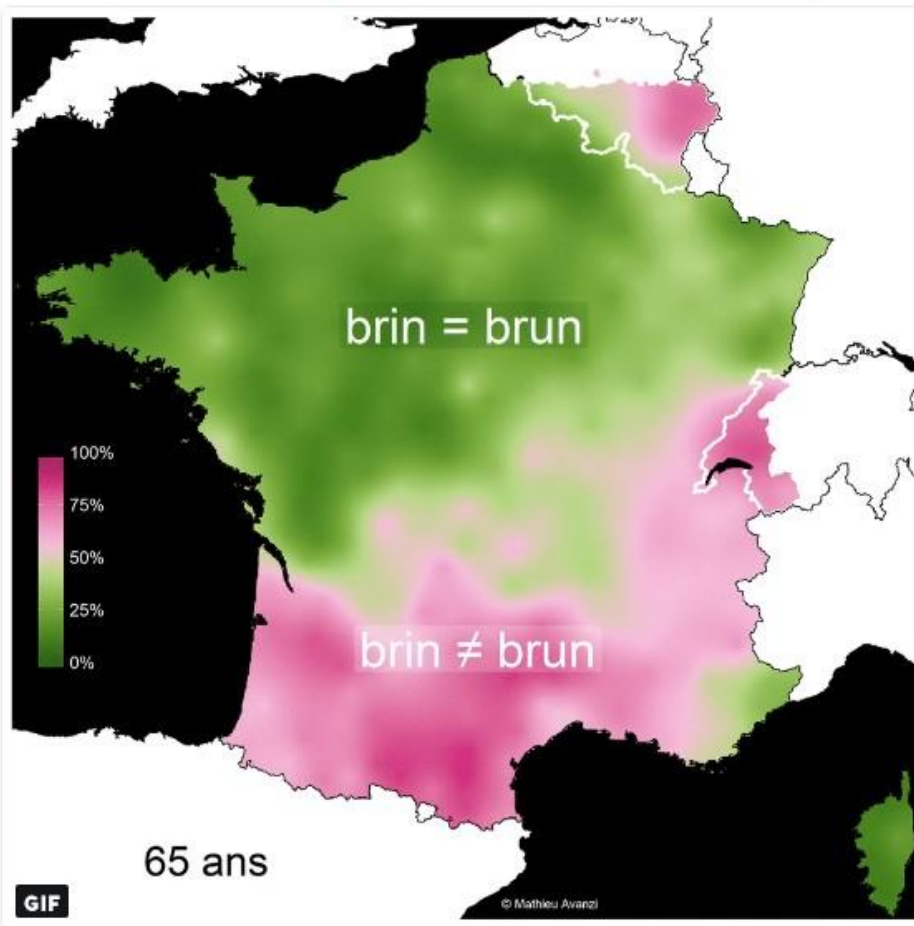
- Un espace culturel écartelé entre 2 voire 3 métropoles : Bordeaux, Toulouse et Bayonne
- Une fracture grandissante entre métropoles et territoires périphériques :
  - Une illustration : Bordeaux (effet LGV, spéculation immobilière, densification contre étalement urbain)
  - Quelle place pour les villes moyennes (Pau, Mont-de-Marsan, Saint-Gaudens, Auch, Agen, ...) ?
  - Quelle place pour les campagnes ? Le maire de petite commune, acteur en difficulté.

# La France des aires urbaines



Source : INSEE 2010

# Un phénomène sociologique : la perte de l'accent



# Que faire ?

- Ne rien faire ?
  - Acter un certain sens de l'Histoire : le darwinisme institutionnel et la concurrence des territoires.
- Agir dans une optique gasconne ? Une relation à double-sens :
  - Le sentiment de pays gascon donne sens à l'action publique localement : agir par la base
  - L'action publique locale permet de sauver la culture gasconne : agir par le haut.



# Des idées pour demain ...

- Des bouteilles à la mer :
  - Un exemple voisin : le Pays Basque, des décennies de brainstorming
  - Casser les idées préconçues et les réflexes :
    - Le triptyque commune-département-région
    - L'identité locale, vecteur de vivre-ensemble et vecteur de croissance économique

Première partie

**LA GASCOGNE, GRANDE  
MALTRAITÉE DE  
L'ORGANISATION  
TERRITORIALE FRANÇAISE**

I - La Gascogne, grande maltraitée de l'organisation territoriale française

## **A) L'ÉPARPILLEMENT DU MILLEFEUILLES TERRITORIAL**

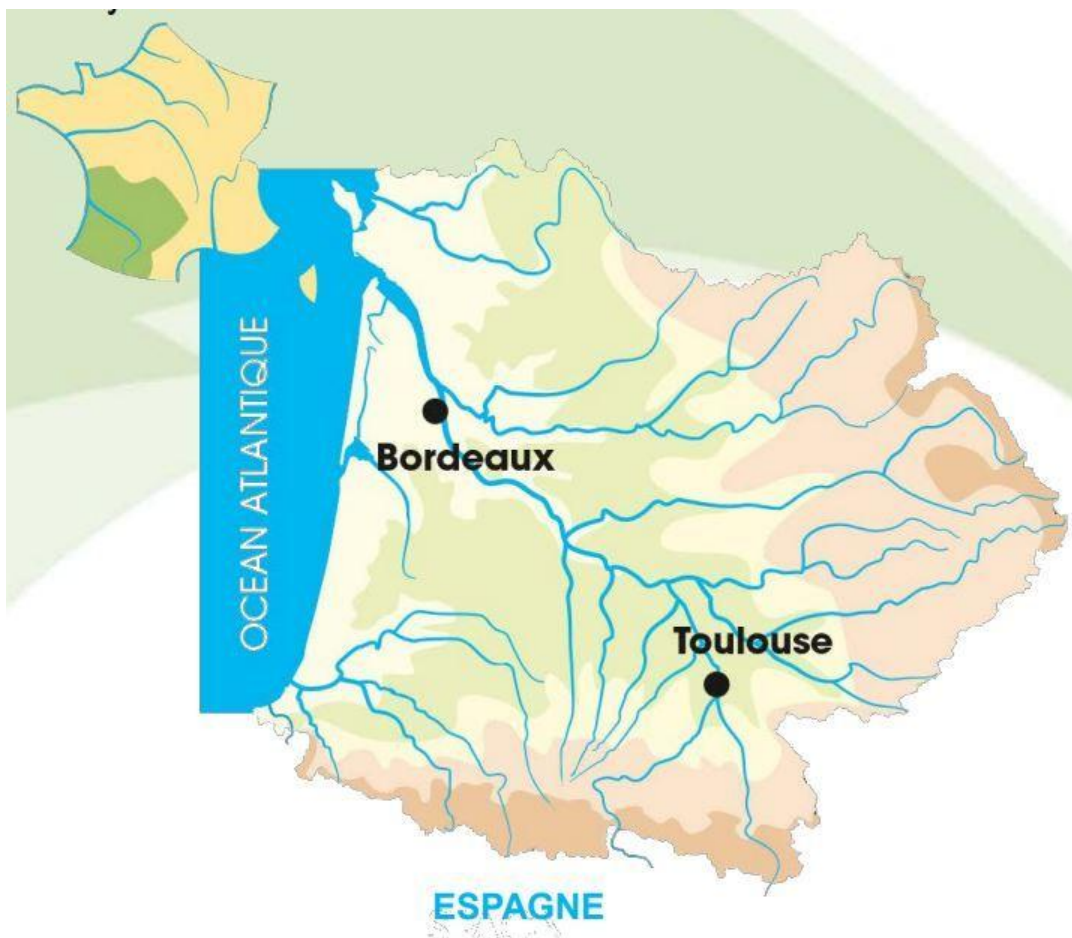
# La loi NOTRe et la création de monstres régionaux



# La loi NOTRe et la création de monstres régionaux

- La loi du 07 août 2015 dite « nouvelle organisation territoriale de la République » :
  - Disparition de la clause générale de compétence et fixation limitative des compétences de la région, dont :
    - Développement économique (aides aux entreprises, formation professionnelle, ...)
    - Transports (services non urbains, transport ferroviaire, ...)
  - Redécoupage arbitraire des régions :
    - Disparition des régions « Aquitaine » et « Midi-Pyrénées »
    - Création des régions « Nouvelle-Aquitaine » et « Occitanie »

# La loi NOTRe et la création de monstres régionaux



# La loi NOTRe et la création de monstres régionaux

- Philosophie générale de la réforme :
  - La foi dans les vertus métropolitaines : la décentralisation, conçue comme une réplique du modèle français
  - Une réforme purement comptable, sans étude préalable, ni d'opinion, ni économétrique
  - Le fait du prince : des arbitrages au sommet de l'État

# La loi NOTRe et la création de monstres régionaux

- Les conséquences pour la Gascogne :
  - La macro-division entre Bordeaux et Toulouse confirmée, aux conséquences pratiques :
    - En matière de transports :
      - Menaces sur les liaisons trans-régionales et création de nouvelles lignes artificielles
    - En matière d'agriculture :
      - Bannière « Sud-Ouest France »: quel devenir ?
      - Filière avicole : quelle réponse ?
    - En matière de sport :
      - Disparition des anciens comités de rugby (!)
    - En matière de justice :
      - Vers une disparition des cours d'appel de Pau et d'Agen ?
  - Une division de plus en plus mentale :
    - Le développement artificiel d'identités régionales :
      - Politique de communication des régions : noms, symboles, journaux, publicité, ...
    - L'absence de résistance du monde économique



# Les départements, une coquille vide



# Les départements, une coquille vide

- Une institution révolutionnaire en fin de vie :
  - Création artificielle de 1790 :
    - Destruction de l'unité de pays gascons : la Lomagne, le Bazadais, le Comminges et Quatre-Vallées, ...
    - Création d'identités factices : l'identité ariégeoise, l'identité gersoise, l'identité landaise, ...
  - Une démocratie locale perturbée :
    - Suppression récente des cantons pour satisfaire au principe de parité
- Une institution vidée de sa substance :
  - Action sanitaire et sociale : RSA, APA, aide aux personnes handicapées, ...
  - Gestion de la voirie départementale (dont de nombreuses anciennes nationales) et perte des transports non urbains
  - Gestion des collèges

Conclusion : une institution moribonde qui met en œuvre localement des politiques de nature étatique

# La commune, une échelle dépassée ?

- Une institution également révolutionnaire :
  - Une création trop systématique de 1789 :
    - Destruction initiale des « pays » et des échelles intermédiaires entre État et commune
- Une échelle en difficulté aujourd’hui :
  - Des compétences nombreuses : écoles primaires, domaine culturel, activités de loisirs, police municipale
  - La difficulté des maires ruraux face à l’accroissement des responsabilités administratives dont la compétence d’urbanisme (délivrance des permis de construire)

Conclusion : vers la généralisation des intercommunalités ...

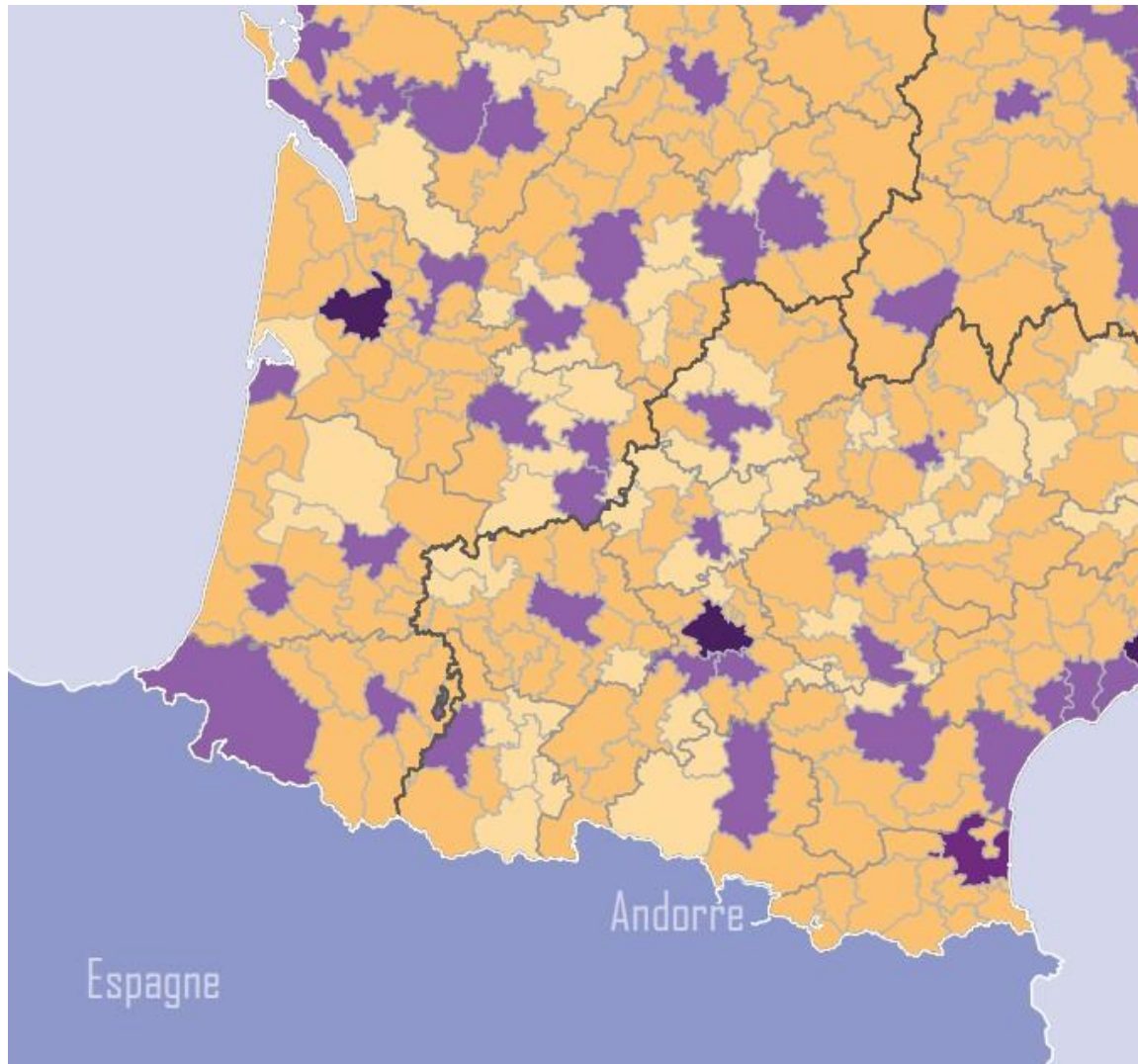
# Le foisonnement des intercommunalités

- Communauté de communes (art. L. 5214-1 CGCT) :
  - Regroupement de plusieurs communes d'un seul tenant :
    - Nouveau seuil : 15.000 habitants (loi NOTRe)
  - Regroupement de compétences :
    - Nouveauté : PLU intercommunal (loi NOTRe)
- Communauté d'agglomération (art. L. 5216-1 CGCT) :
  - Regroupement de plusieurs communes autour d'une ville :
    - Seuil : plus de 50.000 habitants + commune la plus peuplée (15.000 habitants)
    - Compétences obligatoires : politique de la ville, développement économique, aménagement de l'espace, ...
    - Compétences optionnelles : équipements culturels, action sociale, assainissement, ...

# Le foisonnement des intercommunalités

- Communauté urbaine (art. L. 5215-1 CGCT) :
  - Regroupement de plusieurs communes :
    - Seuil : 250.000 habitants
  - Regroupement de compétences
- Métropole (art. L. 5217-1 CGCT) :
  - Regroupement de plusieurs communes :
    - Seuil : 500.000 habitants
  - Compétences des communes et du département
  - Cas particulier :
    - La métropole de Lyon, détachée du département du Rhône depuis 2015
    - Vers une adaptation de ce statut pour Bordeaux et Toulouse ?

# Le foisonnement des intercommunalités

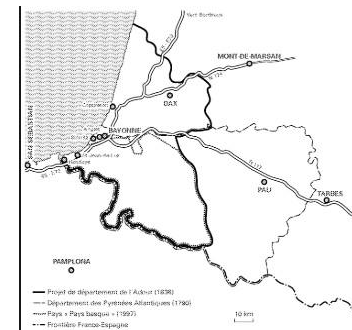


I - La Gascogne, grande maltraitée de l'organisation territoriale française

## **B) LES INITIATIVES BASQUES : L'AGGLO « PAYS BASQUE »**

# Une revendication ancienne

- Brève chronologie :
  - Revendication d'un département basque par les frères Garat à la Révolution
  - Projet d'un département de l'Adour au XIXème siècle
  - Projet d'un département « Pays Basque » dans le cadre de la région 3B (projet Inchauspé)





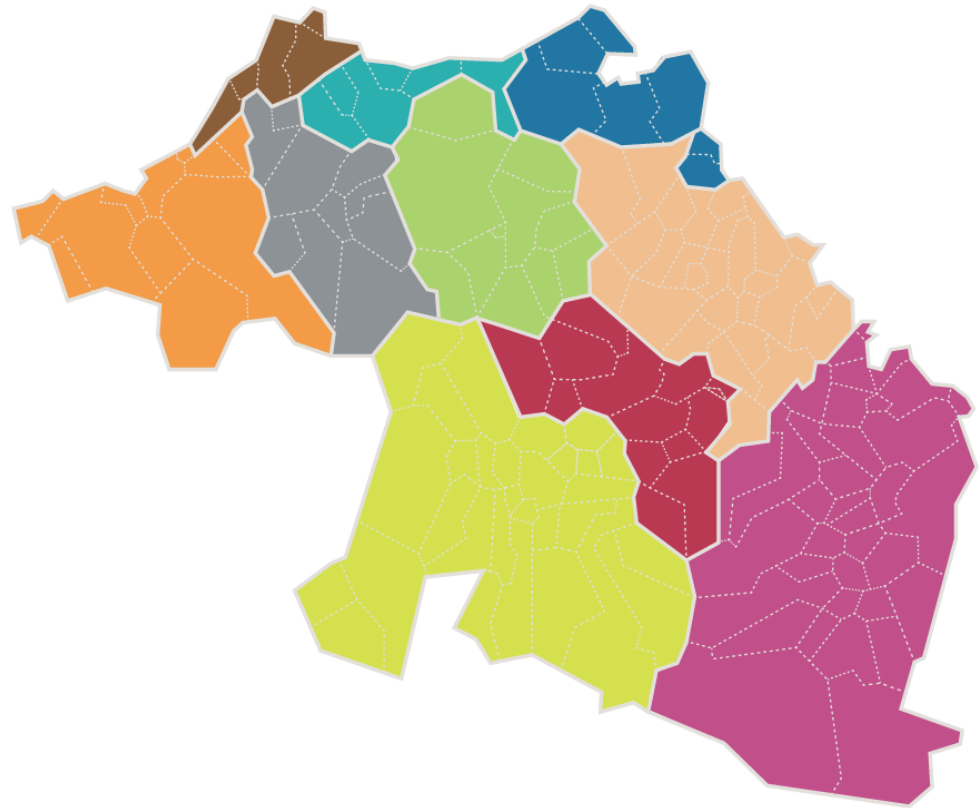
# Les opportunités offertes par la loi NOTRe (2015)

- Contexte du big-bang territorial :
  - Affaiblissement continu des départements
  - Imposition d'un nouveau seuil de 15.000 habitants pour une communauté d'agglomération :
    - Contrer les projets de redécoupage préfectoraux initiaux
    - Possibilité offerte de territorialiser le « Pays Basque »
  - Opportunités : de vraies compétences
    - Compétence culturelle : promotion de la langue basque
    - Compétence d'aménagement du territoire : PLU

# Les opportunités offertes par la loi NOTRe (2015)

10 agglomérations et communautés de communes fusionnées,  
devenues aujourd'hui 10 pôles territoriaux  
10 Hirigune eta Herri elkargo bildurik gaur egun 10 Lurralde eremu bilakatuak

- AMIKUZE
- COTE BASQUE ADOUR - EUSKAL KOSTALDEA-ATURRI
- ERROBI
- GARAZI BAIGORRI
- IHOLDI OZTIBARRE
- PAYS DE BIDACHE - BIDAXUNeko LURRALDEA
- PAYS DE HASPARREN - HAZPARNEKO LURRALDEA
- NIVE ADOUR - ERROBI ATURRI
- SOULE XIBEROA
- SUD PAYS BASQUE - HEGO LAPURDI



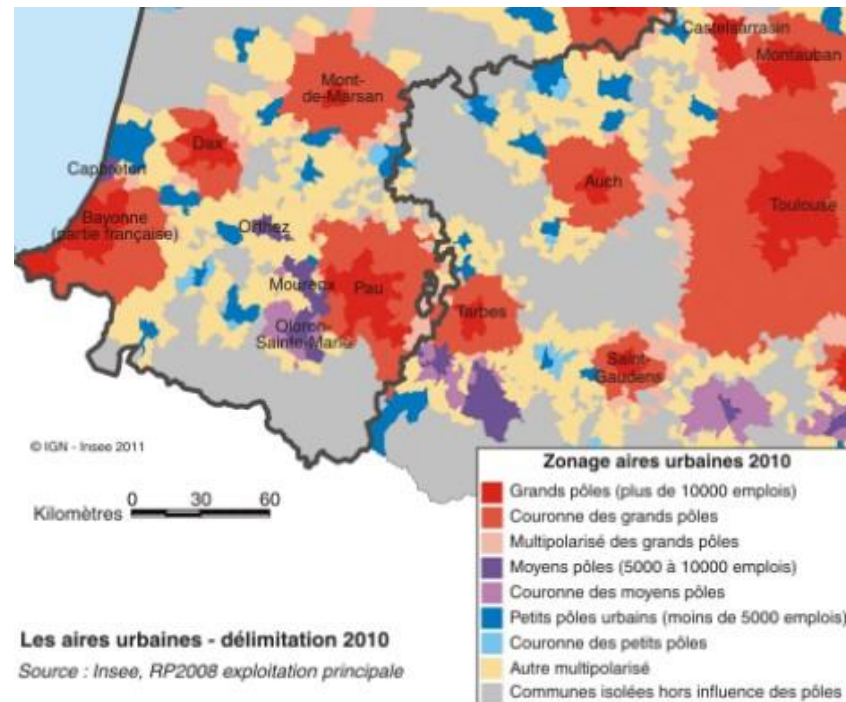
# Les défauts de la communauté d'agglomération « Pays Basque »

- Le « rapt » de Bayonne et du Bas-Adour :
  - Zone traditionnellement de langue gasconne, a minima métissée et « basquisée » ces dernières décennies



# Les défauts de la communauté d'agglomération « Pays Basque »

- Le « rapt » de Bayonne et du Bas-Adour :
  - La réalité bayonnaise : une agglomération à cheval sur l'ancien BAB et le sud-Landes



# Les défauts de la communauté d'agglomération « Pays Basque »

- Le « rapt » de Bayonne et du Bas-Adour :
  - Des conséquences pratiques :
    - Pas de PLU commun à Bayonne et sa banlieue landaise
    - Pas de transports intégrés entre Bayonne et sa banlieue landaise
    - Différenciation à l'œuvre entre Le Boucau et Tarnos : ouverture d'une école bilingue basque au Boucau.
  - Des craintes à avoir ?
    - Vers la basquisation du Bas-Adour ?
    - La communauté d'agglo est tout sauf une agglomération, au sens entendu par la loi ...

# Les défauts de la communauté d'agglomération « Pays Basque »

- Le cas de la commune béarnaise de Lichos :
  - Intégration à la communauté de communes de Soule pour des raisons pratiques de proximité à Mauléon-Licharre dans les années 2000
  - Commune béarnaise, par la langue, l'architecture , par l'Histoire:
    - Las Camouères, Lou Cesca, Cournet, Lou Haout, Montalibet, Lous Pradouils, Lou Touroun, ...
    - Lieu de naissance du premier évêque d'Oloron : Saint Grat.



# Les avantages de la communauté d'agglomération « Pays Basque »

- Un exemple de projet politique original :
  - D'autres parallèles en France :
    - Projets de reconstitution de l'Alsace, la collectivité unique corse, ...
  - Projet émanant du monde politique et culturel local :
    - Remise en cause des carcans révolutionnaires, compétences de véritable intérêt local
- La reconnaissance de la langue gasconne :
  - Vote de l'assemblée de la communauté d'agglomération du 23 juin 2018

Seconde partie

# **LE PAYS DE BÉARN : UN MODÈLE POUR L'ÉMERGENCE DE PAYS GASCONS ?**

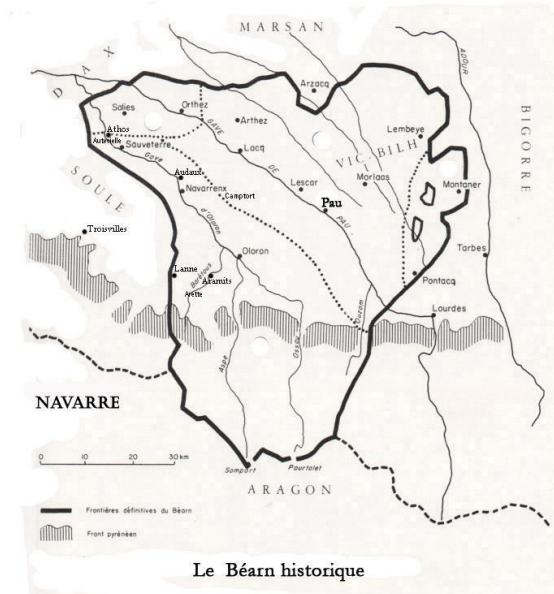


II - Le Pays de Béarn : un modèle pour l'émergence de pays gascons ?

## **A) LE PAYS DE BÉARN : UNE RÉALISATION ENCORE MODESTE**

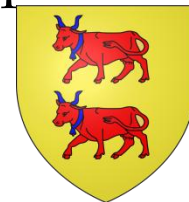
# Le Béarn : le mystère de la mémoire populaire

- Date de décès du Béarn historique : 1789
  - Suppression des États de Béarn et du Parlement de Navarre
  - Inclusion dans le département des Basses-Pyrénées, qui deviendra Pyrénées-Atlantiques, regroupant :
    - Labourd, Bayonne, Basse-Navarre, Soule et des morceaux de pays gascons voisins



# Vers une résurrection institutionnelle du Béarn ?

- Contexte :
  - Évaporation du département des Pyrénées-Atlantiques :
    - Création de la communauté d'agglomération « Pays Basque »
    - Compétences contraintes « quasi nationales » du département
  - Un renouveau identitaire béarnais ?
    - Efforts conjoints du monde associatif, béarniste comme occitaniste
    - Identification timide mais réelle de la marque Béarn : le drapeau et les « baquêtes ».



# La formule du pôle métropolitain

- Pôle métropolitain (art. 5731-1 CGCT)
  - Établissement public constitué par l'accord entre EPCI à fiscalité propre
  - Seuil de 100.000 habitants pour l'EPCI le plus peuplé :
    - Rôle dévolu à Pau-Pyrénées
  - Rôle :
    - Promouvoir « un modèle de **développement durable** du pôle métropolitain et d'améliorer la compétitivité et l'attractivité de son territoire, ainsi que l'**aménagement du territoire** infra-départemental et infra-régional »
    - Définition de politiques d'intérêt « métropolitain » et mise en commun des moyens

# Les limites de la formule

- Formule « a minima » pour compenser l'absence de consensus pour la création d'une communauté d'agglomération « Béarn »
  - Dissensions : refus de la CC « Pays de Nay » de rejoindre le pôle métropolitain
  - Problème : existence de la CC « Vic-Montaner » à cheval sur deux départements
    - Comment réunifier le Béarn ? Contre la pratique du terrain ?

# Les limites de la formule



Evolution de l'intercommunalité au 01 janvier 2017 sur le département des Pyrénées-Atlantiques



# Quelles politiques métropolitaines ?

- Charte de fondation :
  - Identité culturelle, tourisme et économie, transport et mobilité, environnement, pastoralisme, aménagement du territoire, enseignement supérieur et recherche, santé.
- Limites :
  - Pas de fiscalité propre et liberté d'agir laissée aux communautés de communes
- A l'avenir ?
  - Vers une transformation en communauté d'agglomération ?  
Nécessité d'une dynamique béarnaise face au fait accompli basque.

II - Le Pays de Béarn : un modèle pour l'émergence de pays gascons ?

**B) VERS UN RETOUR DES  
PAYS GASCONS ?**



# Pistes de réflexion

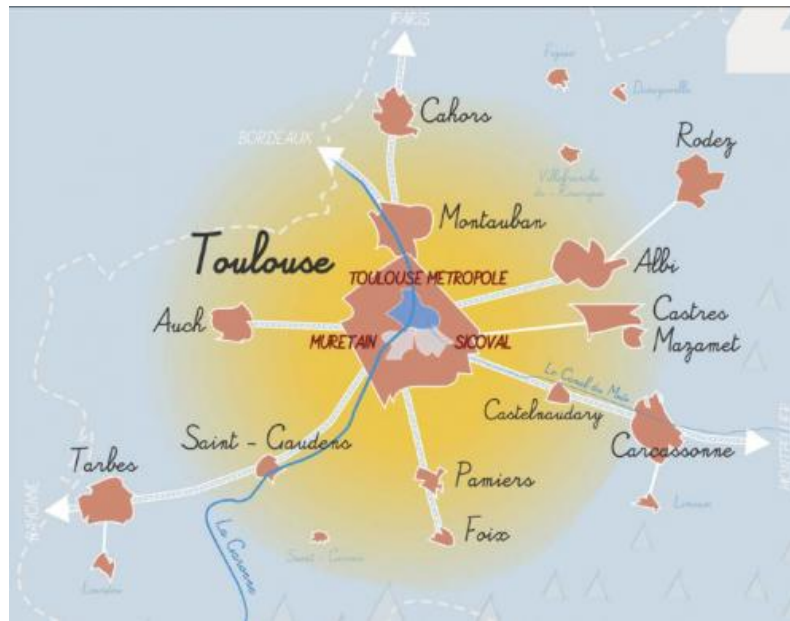
- Premier bilan pour un plan d'action :
  - La fin du triptyque commune/département/région :
    - Grandes régions mal taillées et bancales
    - Départements vidés de leur substance
    - Communes dépassées par les enjeux techniques
  - Jouer avec le foisonnement institutionnel actuel :
    - Comme les Basques : détourner l'outil de la communauté d'agglomération
    - Comme les Béarnais : timidité de la formule du pôle métropolitain sur des politiques précises

# Le problème de Bordeaux et Toulouse

- Bordeaux et Toulouse :
  - Annonces à venir dans les mois qui viennent : vers un statut lyonnais pour ces deux métropoles ?
    - Exfiltration des deux métropoles de leur département
    - Quid des départements de la Gironde et de la Haute-Garonne, devenus départements ruraux ? Vers une disparition ?
  - Le fait gascon face à l'émergence des métropoles :
    - Acter l'existence d'un univers nouveau : cosmopolitisme, mondialisation, hubs interconnectés, ...
      - Exemple : LGV Bordeaux-Toulouse
    - Contenir l'étalement urbain des métropoles
      - Un modèle : Bruxelles, les cités-Land allemandes, ...

# L'organisation de la « périphérie »

- L'étrange jeu de la future métropole toulousaine :
  - La volonté d'un dialogue entre la métropole et les pôles urbains secondaires « satellites »
    - Les cas d'Auch et Tarbes
    - La prégnance mentale des découpages régionaux



# Un foisonnement à encadrer

- Lutter contre les ambitions territoriales des métropoles :
  - Encadrer leur développement dans des contours nets
- Lutter contre l'arbitraire du préfet :
  - Des découpages violents et hors-sol :
    - Exemple : la communauté d'agglomération du Grand Tarbes
- Devancer la violence d'État :
  - Le contexte de la réforme de 2015 :
    - Les rejets de toute réforme : Corse, Alsace, ...
  - S'emparer des outils à disposition :
    - Foisonnement des formules à adapter à chaque cas : pôle métropolitain, communauté d'agglomération ou de communes, ...

# Quelle plus-value de la Gascogne ?

- Une relation à double-sens :
  - Le régionalisme gascon permet d'identifier des « pays » :
    - Pays historiques qui sont encore des bassins de vie, évanouis dans le cadre des départements :
      - Comminges : autour de la haute vallée de la Garonne
      - Bigorre : autour de la haute vallée du Gave et de l'Adour
      - Astarac : les coteaux pré-pyrénéens autour de petits pôles urbains
    - Un territoire qui possède un nom, c'est un territoire qui existe
      - La bêtise des noms des intercommunalités : « Bastides et vallons du Gers », « D'Artagnan », « Médoc Atlantique », ...
      - Des exceptions : Savès, Couserans, ...
    - Un territoire qui existe, c'est un territoire qui donne envie de s'impliquer
      - Renouer avec la démocratie locale. Un modèle émergent, ambivalent : les abertzales basques. Ailleurs : les Bonnets Rouges, le régionalisme corse, ...
      - Ne pas avoir peur d'accepter une part d'identité historique dans les découpages administratifs (peur française jacobine) : gage de plus grande implication et bassin de vie

# Le projet d'une carte des pays gascons



# Quelle plus-value de la Gascogne ?

- Une relation à double-sens :
  - Les petits pays reconstitués sous forme d'intercommunalités (ou autres) peuvent sauver la culture gasconne :
    - Élaboration du PLU communautaire : définition d'un style architectural local, exigences du respect de l'identité des paysages, ...
    - Démarches en faveur de la langue gasconne : signalétique bilingue, politique de récupération des toponymes, ...
    - Démarches en faveur de la lisibilité historique du pays : ancrage dans le temps long historique, drapeau local au fronton des mairies, ...
    - De manière plus globale, le sentiment de pays peut permettre d'embrayer sur une dynamique économique locale :
      - Valorisation touristique
      - Valorisation économique (labels, ...)

En une phrase : redonner la fierté de vivre au pays et échapper à la destinée de la désormais fameuse « France périphérique »